[#CampusResponsables n°2] L’ICP s’engage pour la santé et le bien-être de ses étudiants

Le deuxième volet de notre série sur la Responsabilité Sociale des Universités (RSU) à l’ICP met en lumière les actions menées sur nos campus en faveur de la santé étudiante et de l’inclusion des étudiants en situation de handicap.

Recevez l'actualité de l'ICP !

Je choisis mes centres d'intérêts



RSU 150 ANS DE L'ICP VIE DES CAMPUS

Les actions menées en faveur de la santé étudiante et de l'intégration des étudiants en situation de handicap bénéficient pleinement de la dynamique du plan stratégique *Universitas*, qui fait du développement intégral de l'étudiant l'une de ses priorités.

Prévenir et guérir

L’Institut Catholique de Paris dispose d’un **Espace Santé ouvert à tous ses étudiants**. Situé au cœur du campus parisien, il est géré par un infirmier, Philippe Marc, chargé de suivre les étudiants sur les plans médicaux et psychologiques tout au long de leur parcours universitaire.

L’infirmier peut leur prodiguer des soins ou leur permettre de se reposer dans une salle dédiée. Il mène également de nombreuses actions de prévention pendant l’année. Addictologue, il conseille et accompagne les étudiants qui le souhaitent.

Pour l’aider à remplir cette mission de prévention, l’infirmier s’est **entouré d’une équipe d’Etudiants relais santé**. Depuis deux ans, ces derniers peuvent sensibiliser leurs pairs aux bons gestes et participer à des actions comme l’opération Mois sans tabac ou encore la campagne d’information sur le don d’organes. *« Ces dernières années, la hausse du nombre d’étudiants à l’ICP a engendré plus de sollicitations de l’Espace santé. Je ne pouvais plus assurer seul toutes les missions de prévention. J’avais aussi envie de transmettre, de former et de partager »* explique Philippe Marc.

A Reims, les étudiants ont aussi accès à une salle de repos qui leur est ouverte sur demande ou en cas de malaise. Un espace similaire est également prévu à Rouen pour les étudiants.

Soutenir psychologiquement les étudiants

La pandémie de COVID-19 a eu des répercussions psychologiques très fortes pour une large partie de la population, et notamment les étudiants.

Chaque année, **l’Espace santé réalise deux enquêtes, l’une portant sur la santé mentale des étudiants et l’autre, sur leur santé en général**. Hausse de l’anxiété, du stress, du sentiment de solitude, dépression… en 2020, *« l’analyse des résultats nous a incités à proposer des conférences sur la résilience, créer un groupe de parole, organiser un coaching sur la gestion du stress ou encore des ateliers de relaxation »* souligne Caroline Quazzo, Déléguée à la vie du campus. Dans le cadre d’une démarche partenariale, l’ICP et l’EPP, Ecole des Psychologues Praticiens, ont **créé un espace Ecoute et Accueil Psychologique (EAP)**.

Les étudiants de l’ICP ont ainsi accès à deux services proposés par l’EAP, dont l’objectif est de libérer la parole sur les petits et grands problèmes du quotidien :

L’écoute entre pairs avec trois psychologues en formation de l’EPP, supervisés par un psychologue clinicien ;
Une prise en charge et un accompagnement psychologique. Les psychologues analysent la demande et le fonctionnement psychologique de l'étudiant et réorientent les étudiants vers des professionnels à l'extérieur.

En collaboration avec l’infirmier de l’ICP, l'EAP est également présent pour travailler avec l'étudiant sur la gestion de ses émotions et des problématiques telles que les troubles du sommeil, de l’alimentation, les problèmes relationnels ou scolaires, le mal-être, etc.

Agir pour une université plus inclusive

Depuis plus de 10 ans, l’Institut Catholique de Paris accompagne ses étudiants en situation de handicap via son **programme ICP Handicap**. Il prend ainsi en compte les différents types de handicap pour offrir à tous les conditions de réussite optimales. En cette rentrée 2023, **près de 350 étudiants sont ainsi concernés** sur le campus parisien, soit 5 fois plus qu’en 2016, 14 étudiants à Reims et 7 étudiants à Rouen.

Pour répondre à leurs besoins spécifiques, la Délégation à la vie du Campus, a mis en place des **référents handicap au sein de chaque campus, faculté, institut et organisme**. Les étudiants sont également accueillis et encadrés par l’Espace santé, en appui avec l’un des services de santé étudiante (SSE) de Paris, partenaire de l’établissement.

Tout étudiant concerné peut rencontrer le référent handicap et l’infirmier responsable de l’Espace santé de l’ICP pour y formuler sa demande d’aménagements. Une rencontre avec le médecin du SSE est alors effectuée avant que l’ICP ne valide et mette en place les aménagements idoines.

L’augmentation du nombre d’étudiants en situation de handicap a conduit au recrutement au printemps 2023 d’une **chargée de mission handicap**, Caroline di Vita, en soutien de l’infirmier : *« mon rôle est de coordonner les référents handicap, diffuser une*

information commune pour tous mais aussi de les accompagner ainsi que les étudiants tout au long de leur cursus à l'ICP. Je suis également chargée de développer la politique handicap de l'établissement en recherchant par exemple des partenaires, en organisant des événements de sensibilisation, etc. ».

Actuellement, les demandes formulées concernent principalement :

une **majoration du temps d'étude et d'examens**
un **étalement du cursus** dans le temps
ainsi que **du matériel pour étudier** (ordinateur portable, logiciels spécifiques) **ou du soutien** (preneur de notes)

Les campus de l'ICP, à Paris et en région, sont installés dans des bâtiments historiques. Ils font régulièrement l'objet de **travaux pour améliorer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite**. La plupart des espaces sont d'ores et déjà accessibles.

>> Retrouvez le 1er volet de notre série #CampusResponsables : l'ICP s'engage en faveur de l'environnement
Publié le 28 septembre 2023 – Mis à jour le 25 septembre 2025

A lire aussi

À LA UNE
150 ANS DE L'ICP
RSU
VIE DES CAMPUS
Tous les tags